

ffpp

Fédération Française
des Psychologues
et de Psychologie



le rôle du psychologue en

gériatrie :

spécificités psychogériatriques

session de formation

1^{er} et 2 décembre

PARIS

catalogue
2022



le rôle du psychologue en gériatologie – niveau 2 spécificités psychogériatriques

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est considérablement développé ces dernières années. Cette formation vous propose une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie. – Programme complémentaire –

argument

L'apport du psychologue dans les institutions gériatriques s'est considérablement développé ces dernières années, entraînant une réflexion renouvelée sur sa place, sa pratique et sa déontologie.

L'accueil, dans les institutions gériatriques ou gériatologiques de personnes âgées souffrants de troubles neuro-cognitifs psychiques et/ou psychiatriques, ou de déficiences impose une réflexion et un accompagnement spécifique.

Cette formation en complément de la formation « le rôle du psychologue en gériatologie » se propose d'appréhender ces spécificités et leur complexité ainsi que le rôle du psychologue, ces missions et ces compétences particulières

objectifs

- ❖ Acquérir un savoir spécifique sur l'accompagnement des personnes vieillissantes souffrant de pathologies psychiatriques, neurocognitives ou de déficiences ;
- ❖ Permettre aux psychologues d'adapter sa posture et son activité et accompagnement aux personnes accueillies en fonction de ses missions et dans le respect du cadre institutionnel et de la déontologie.

contenus

Programme complémentaire au programme de base sur le rôle du psychologue en institution gériatrique.

Programme réparti sur deux jours et centré sur l'accompagnement des personnes âgées souffrant de pathologies psychiatriques vieillissantes ou de handicap mental, dans un contexte de réflexion autour du rôle du psychologue et de ses missions.

programme psychogériatrie (2 journées consécutives)

jour n°1 - matin

Prise de contact, présentations professionnelles et recensement des cursus, parcours, pratiques, connaissances théoriques des participants, analyse de la demande, des attentes, des difficultés rencontrées.

Apports complémentaires théoriques en lien avec spécificités psychogériatriques :

- Rappels et compléments - Le cadre légal : loi 2002 / notion de protection des patient, loi ASV 2015...
- Code de déontologie
- Missions du psychologue en regard des textes de référence et des personnes accueillies
- Comment se positionner par rapport à la hiérarchie (droits et devoirs, quand parler, que dire, quand rappeler le rôle du psychologue)

Le rôle institutionnel du psychologue :

- Projet d'établissement, démarche qualité, bientraitance, secret professionnel
- Les écrits : pour qui ? pourquoi ? comment ?

Comprendre la loi et ses applications / Savoir se positionner dans une institution

jour n°1 - après-midi

Rôle du psychologue auprès des équipes, éventuellement reprise du rôle institutionnel si nécessaire :

- Le psychologue en tant que membre d'une équipe. Son positionnement. Savoir expliquer son rôle, écoute et analyse de ce que transmet l'équipe, la participation aux transmissions/qu'est-ce que le psychologue transmet ? Comment ?

Rôle du psychologue auprès des personnes âgées et leurs spécificités psychogériatriques :

- Spécificités de l'accompagnement des personnes souffrant de pathologies psychiatriques : de qui parle-t-on ? Retour sur les principales pathologies : pathologies neurodégénératives avec troubles du comportement, pathologies psychiatriques. Symptomatologies. Troubles du comportement : hallucinations, idées délirantes, dépressions....
- Le travail en individuel auprès des personnes : quelles prises en soins ?
- Liens avec les équipes. Liens avec les familles.

jour n°2 - matin

Comprendre et appliquer le travail spécifique du psychologue en psychogériatrie :

- Suite de l'actualisation des connaissances sur les problématiques psychogériatriques et les symptomatologies. Quelles prises en soin ?
- Analyse de situations concrètes proposées par les participants afin de favoriser une réflexion en groupe et de permettre une prise en charge plus adaptée au patient.

jour n°2 – après-midi

Liens avec les équipes. Liens avec l'encadrement.

Participation au travail en équipe. Soutien des équipes ?

- Quels retours aux équipes ? Comment les aider ? Quels sont les leviers ? Proposition de groupes de parole/d'analyse de pratiques, oui / non ? Pourquoi ? Transmettre son savoir/aider à comprendre les attitudes des patients, des familles...

Fin du stage. Evaluation.

méthodologie

- Apport de connaissances théoriques en lien avec les compétences pratiques.
- Études de cas apportés par le formateur et / ou les stagiaires.
- Analyse de situations concrètes. Réflexions. Mise en œuvre pratique.

Outils d'évaluation

- Quizz

formatrice :

Pascale Gérardin

Psychologue. DESS de psychologie clinique et pathologique. (Nancy II). DEA de psychologie clinique et des handicaps psychiques (Nancy II). DEA de neuropsychologie (LYON I). DIU d'éthique médicale (Nancy-Strasbourg)

Exerce depuis 30 ans dans le domaine de la gérontologie, de la neuropsychologie et de la prise en soin des personnes âgées et de personnes souffrant de troubles cognitifs au CHRU de Nancy.

A animé des bistrot-mémoire à l'intention de personnes vivant avec des troubles cognitifs. Elle participe à la formation de professionnels de santé (IFSI, Assistants de soins en gérontologie...).

A publié plusieurs articles sur la relation soignant-soigné dans ces thématiques. Participe à des groupes de réflexion sur l'importance de la réflexion éthique dans le soin et l'accompagnement des personnes. Membre de l'EREMANE (Espace national de Réflexion Ethique sur les maladies neuroévolutives) sous la coordination d'E. Hirsch.

le rôle du psychologue en institution

gériatrique – niveau 2

spécificités psychogériatriques

PUBLIC

Psychologues ayant validé la formation de base « Le rôle du psychologue en institution gériatrique : niveau 1 »

GROUPE

6 à 14 participants maximum

LIEU : PARIS

DUREE : 2 journées de 7h

SESSION : 1^{er} et 2 décembre

tarifs 2022 nets

Adhérent FFPP : 449€

Public : 643 €

formations intra

Vous souhaitez mettre en place une formation du catalogue dans votre établissement ?

Contactez-nous à l'adresse suivante :

formationsintraffpp@gmail.com

Un devis spécifique vous sera proposé suite à l'étude de faisabilité de la formation au sein de votre institution, de vos besoins et des modalités de mise en place.

Vous êtes en **situation de handicap** ?

Contactez-nous à l'adresse suivante :

formationsinterffpp@gmail.com

afin que soit défini et mis en place un accueil spécifique dans le cadre de votre handicap.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

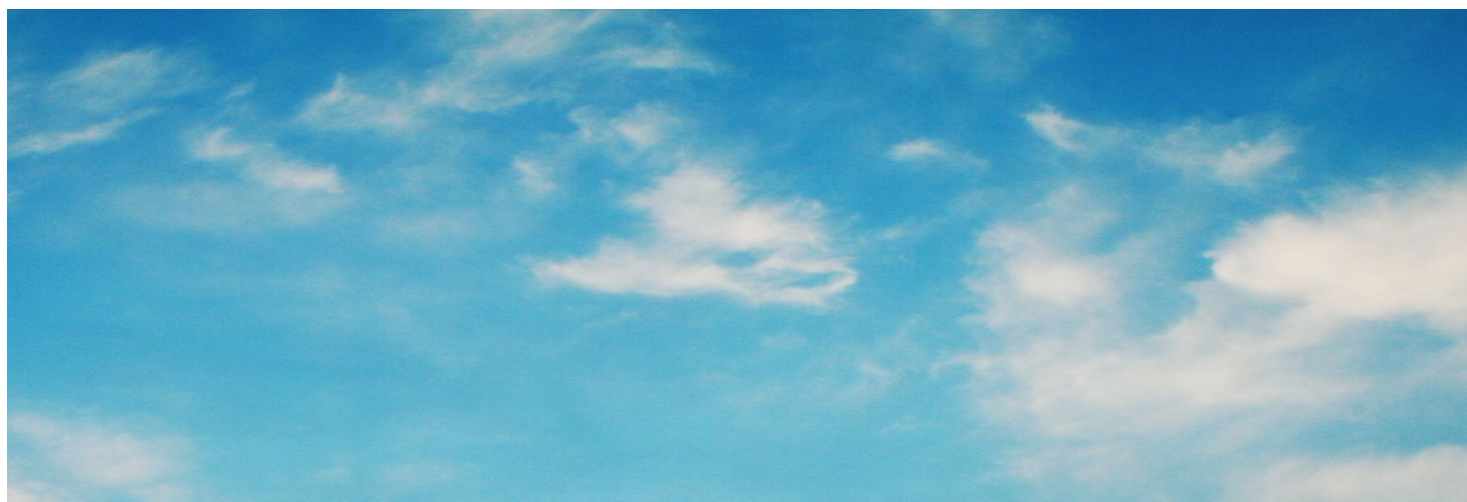
La certification qualiopi a été délivrée au titre de la catégorie suivante : Actions de formation

Organisme formateur n° 11 75 38 152 75

RNA : W751158513 -- APE : 9499Z -- ANFH 320857

Datadocké n°0048939

Certifié qualiopi n° 736011



Siège FFPP

71, Avenue Édouard Vaillant - 92774 Boulogne Billancourt Cedex

Siret : 448 221 804 000 41, APE 9499 Z

Téléphone : 09 86 47 16 17

(numéro non surtaxé)

E-mail : formationsinterffpp@gmail.com

www.ffpp.net